

Bulletin Municipal Les JOSELOIS

Vol. 19 - No 9 - 20 novembre 2020



*Ensemble,
illuminons notre Ville!*



20 novembre
au 16 décembre

Concours «Enjolivons
nos maisons»

23 novembre au
14 décembre

Marché de Noël virtuel

26 novembre

Quiz virtuel – Connais-tu
l'histoire de Saint-Joseph?

2 décembre

Atelier virtuel – Noël :
Faire des cadeaux sans
se ruiner

4 au
18 décembre

Vendredis en musique

4 au
20 décembre

Rallye lumineux

5 décembre

Atelier virtuel -
Brico-déco de Noël

7 décembre

Séance ordinaire du conseil

10 décembre

Heure du conte virtuelle



Calendrier
des événements



Mot du maire

Joseloises, Joselois

Activités virtuelles

En cette année particulière, dans le but de vous divertir et de mettre de la joie dans votre vie, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, en collaboration avec des organismes, vous ont concocté plusieurs activités virtuelles telles que le **Marché de Noël**, **Nos Quartiers illuminés qui sera suivi d'un Rallye lumineux**, **des ateliers virtuels**, **l'heure du conte** ... Vous trouverez plus de détails dans cette édition du Joselois de novembre, sur notre site Internet de la Ville au **www.vsjb.ca** et sur le **Facebook de la Ville**.

Je vous invite à participer en grand nombre!

De plus...

Je vous invite aussi, tout en respectant les mesures sanitaires, à prendre l'air et à marcher, courir ou faire du jogging sur la piste cyclable.

Vous préférez marcher dans les bois, venez découvrir nos sentiers de ski de fond et raquette qui sont situés en haut de la rue Sainte-Christine et qui vous permettent de vous détendre en famille. Pas besoin de neige pour les emprunter, juste une bonne paire de chaussures!

Des nouvelles du pont...

Tel que déjà mentionné dans le Joselois d'octobre, je vous fais part des récents développements concernant ce dossier.

Alors, premièrement, lors d'une récente rencontre téléphonique avec le ministère des Transports du Québec, il nous a été mentionné que le pont actuel ne fera l'objet d'aucune réparation et/ou altération visant à augmenter sa capacité portante sécuritaire à plus de 5 tonnes avant le début de l'été 2021.

La collaboration de tous est demandée afin de respecter cette norme de 5 tonnes. Il ne faut pas subir une fermeture complète de notre pont... Alors s.v.p. que les personnes concernées y pensent à deux fois avant de s'y engager avec une charge lourde!

Enfin, l'appel d'offres de l'étude de faisabilité d'un nouveau pont à Saint-Joseph devrait être prêt d'ici la fin de 2020.

En attendant, je nous souhaite la possibilité de pouvoir fêter Noël en présence de certains membres de nos familles. Pour y parvenir, continuons tous ensemble à respecter les normes sanitaires actuellement en vigueur!

Pierre Gilbert, maire



Calendrier 2021

Le nouveau calendrier 2021 sera dans votre courrier très bientôt! Il sera important de le conserver, car les horaires des COLLECTES D'ORDURES ET DE RECYCLAGE, les séances du conseil ainsi que plusieurs activités y seront inscrits.



Information municipale

Résumé de la séance du conseil du 9 novembre 2020

- La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est heureuse de vous annoncer que la pratique de la marche sera possible en zone urbaine sur la piste cyclable durant la saison hivernale. Un sentier sera entretenu à cet effet. Ce projet pilote permettra aux utilisateurs de pratiquer une activité physique dans un nouveau sentier situé à proximité.
- La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a procédé à l'acquisition d'une surfaceuse usagée de marque ZAMBONI, de l'année 2016, au montant de 99 673 \$ plus les taxes applicables de la compagnie Robert Boileau inc. La surfaceuse actuelle nécessite de nombreuses réparations à un coût important.

En raison de la pandémie, les séances du conseil se déroulent à huis clos, mais vous pouvez tout de même visionner les séances du conseil sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.vsjb.ca/la-ville/seances-du-conseil.

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca.

Prochaine séance ordinaire : **le lundi 7 décembre à 20 h.**



Nouveaux membres du personnel

De nouveaux membres se sont joints à notre équipe!

Au service de l'urbanisme et de l'environnement, M. Olivier Ouellet-Morneau a été embauché au poste de technicien en émission de permis.

Au service de l'ingénierie, M. Maxime Gagné a été embauché au poste de technicien dessinateur.

Au service de l'administration, Mme Ariane Bilodeau a été embauché au poste d'adjointe administrative – trésorerie.



M. Olivier Ouellet-Morneau



Mme Ariane Bilodeau



M. Maxime Gagné

Gagnant du concours d'Halloween « Décore ta maison »

Félicitations à la famille de Nathalie Groleau, qui a remporté la 4^e édition du concours d'Halloween « Décore ta maison ».

Merci également à tous les participants!





Stationnement interdit

Le règlement 471-95 concernant la circulation publique et le stationnement stipule à l'article 8.3.2 qu'il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule dans une rue, sur une place publique ou dans un parc de stationnement que la Ville offre au public de **minuit à 7 h du matin, entre le 1^{er} novembre d'une année au 1^{er} avril de l'autre année.**



PÉRIODE HIVERNALE

Afin d'assurer une période hivernale agréable et sécuritaire, une nouvelle déneigeuse à trottoirs a été acquise cette année pour assurer de meilleurs déplacements actifs dans la ville.

De plus, un véhicule de la ville a été modifié afin d'effectuer un meilleur déneigement dans les rues plus étroites et pour diminuer les risques de dommages aux infrastructures municipales.

Enfin, considérant le développement du parc industriel Guy-Poulin, un comité composé de citoyens, d'élus et d'employés municipaux ont travaillé fort pour relocaliser les sentiers de ski de fond et de raquette. Des travaux d'élagage ont été réalisés au début de novembre pour une meilleure expérience. Surveillez le site Internet ou la page Facebook de la ville pour savoir quand les sentiers seront praticables.



CONCOURS

recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne, c'est gagnant!

Courez la chance de gagner jusqu'à 50 \$ d'achats joselois en étant abonné à « Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne ».

Le tirage aura lieu le lundi 7 décembre prochain.

Pour y participer, vous devez :

- Avoir un compte citoyen Voilà! ;
- Dans l'onglet Propriété, inscrire votre ou vos propriétés;
- Activer la fonction «Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne» pour chacune des propriétés inscrites (vous devez avoir en main votre compte de taxes 2020 pour entrer les renseignements demandés).

Pour vous aider dans votre inscription, n'hésitez pas à consulter la procédure disponible au **www.vsjb.ca, section Taxes municipales et évaluation. Voilà, une façon intelligente et écoresponsable de consulter votre information municipale!**



Information municipale



SITE DE DÉPÔT des résidus verts et métaux

Prendre note que les bombonnes de propane **ne sont pas acceptées** au site de dépôt. Pour en disposer, vous devez vous rendre à l'Écocentre de la MRC Robert-Cliche qui est situé au 184, 181^e Rue (Parc industriel) à Beauceville.

Merci de votre collaboration!



SITE DE DÉPÔT des résidus verts et métaux

Veuillez prendre note que le site de dépôt des résidus verts et métaux sera fermé à partir du **1^{er} décembre 2020** pour la saison hivernale.

À noter que le site de dépôt ouvrira exceptionnellement du 28 décembre 2020 au 15 janvier 2021 pour la **disposition des arbres de Noël**.

Merci de votre collaboration et pour votre utilisation de ce service!



Télésurveillance-Santé-Chaudière-Appalaches

Demeurer chez soi en toute sécurité tout en ayant une personne disponible 24 heures sur 7 jours.

Télésurveillance-Santé-Chaudière-Appalaches est un organisme sans but lucratif qui offre des services de surveillance santé par des infirmières qualifiées.

Nous installons gratuitement à votre domicile un modem qui vous permettra d'être en contact avec une infirmière. L'utilisation est simple. Pour une mensualité à partir de 25 \$/mois, qui est déductible pour des fins fiscales, vous aurez, vous et vos proches, une tranquillité d'esprit.

*Pour plus de renseignements, consultez leur site Internet au **www.tsscs.ca** ou communiquez avec eux par téléphone au 418 625-3301.*

Avis aux citoyens

Depuis quelques temps, lorsque nous marchons dans la Ville, nous y voyons des masques «couvre-visage» sur le sol.

Afin de garder notre Ville propre, nous vous demandons de jeter vos masques dans les poubelles.

Merci de votre précieuse collaboration!





Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

AVIS PUBLIC

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil lors de sa séance ordinaire tenue le 9 novembre 2020 a adopté la résolution n° 2020-11-393 concernant l'adoption du calendrier 2021 fixant le jour, l'heure et le lieu de la tenue des séances du conseil.

La tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021 se tiendront à l'hôtel de ville et débiteront à 20 h :

Lundi 11 janvier 2021	Lundi 12 juillet 2021
Lundi 8 février 2021	Lundi 9 août 2021
Lundi 8 mars 2021	Lundi 13 septembre 2021
Lundi 12 avril 2021	Lundi 4 octobre 2021
Lundi 10 mai 2021	Lundi 15 novembre 2021
Lundi 14 juin 2021	Lundi 13 décembre 2021

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 10^e jour de novembre 2020
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 20 novembre 2020



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

AVIS PUBLIC

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 7 décembre 2020, à vingt heures (20h00) heure locale, les demandes de dérogations mineures concernant des dispositions du règlement de zonage seront soumises au conseil pour approbation.

En raison de l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec, des règles particulières s'appliquent en zone rouge (palier 4 – alerte maximale). En vertu de l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020, les séances du conseil municipal doivent se tenir sans la présence du public dans les municipalités situées en zone rouge. En conséquence, une consultation écrite portant sur les demandes de dérogations mineures doit être tenue.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à d.maheu@vsjb.ca au plus tard le 7 décembre 2020 à 16h. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur les demandes de dérogations mineures.

Les dérogations suivantes sont demandées :

Propriété située au 234, rue du Cap à Saint-Joseph-de-Beauce, numéro de lot 6 402 664 du Cadastre du Québec, zone H-14.

- Dérogation à l'article 115 du règlement de zonage n° 627-14 visant à augmenter la marge de recul avant maximale à 84 mètres alors que la norme est fixée à 30 mètres, permettant ainsi la construction d'une habitation unifamiliale isolée.
- Dérogation à l'article 115 du règlement de zonage n° 627-14 visant à augmenter la marge de recul latérale maximale à 65 mètres alors que la norme est fixée à 35 mètres, permettant ainsi la construction d'une habitation unifamiliale isolée.

Propriété située au 891, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce, numéro de lot 3 874 554 du Cadastre du Québec, zone M-39.

- Dérogation à l'article 250 du règlement de zonage n° 627-14 visant à permettre que l'enseigne et la structure au sol déjà existantes puissent être utilisées pour desservir un usage relatif à la classe d'usages C9 – *Commerce relié aux véhicules motorisés légers* situé sur un lot différent alors que le règlement stipule qu'une enseigne et sa structure doivent être installées sur le lot où est exercé l'usage qu'elles desservent.
- Dérogation à l'article 269 du règlement de zonage n° 627-14 visant à rendre conforme une structure sur poteau d'enseigne au sol existante alors que le règlement permet uniquement les enseignes au sol sur socle, sur potence ou de type bipode.
- Dérogation à l'article 269 du règlement de zonage n° 627-14 visant à rendre conforme une structure d'enseigne au sol existante de 4,6 mètres de haut alors que la hauteur maximale fixée par le règlement est de 3,5 mètres.
- Dérogation à l'article 269 du règlement de zonage n° 627-14 visant à permettre l'illumination intégrée d'une enseigne au sol alors que le règlement permet uniquement l'illumination de l'enseigne par projection.
- Dérogation à l'article 269 du règlement de zonage n° 627-14 visant à installer une enseigne au sol ayant une superficie de 4,46 m² alors que la superficie maximale fixée par le règlement est de 1,5 m².
- Dérogation à l'article 269 du règlement de zonage n° 627-14 visant à installer une enseigne au sol en acrylique avec un cadre en aluminium alors que le règlement prohibe ces types de matériaux.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 16^e jour de novembre 2020
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 20 novembre 2020



Information municipale



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Règlement d'emprunt 671-1-20 modifiant le règlement d'emprunt 671 20 pour l'achat de véhicules et d'équipements incendie afin d'augmenter les dépenses à 450 000 \$ et l'emprunt à 450 000 \$

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 9 novembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté le règlement suivant :

Règlement d'emprunt 671-1-20 modifiant le règlement d'emprunt 671 20 pour l'achat de véhicules et d'équipements incendie afin d'augmenter les dépenses à 450 000 \$ et l'emprunt à 450 000 \$

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 671-1-20 fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Une demande doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : le numéro ou le titre du règlement faisant l'objet de la demande ainsi que les nom, adresse et qualité de la personne habile à voter, appuyés de sa signature.

Cette demande doit être accompagnée d'une copie de l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant de son droit d'y être inscrite.

3. Les demandes doivent être reçues **au plus tard le 7 décembre 2020**, au bureau de la municipalité, situé au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0 ou à l'adresse de courriel suivante : d.maheu@vsjb.ca.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 671-1-20 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de trois cent quatre-vingt-sept (387). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 671-1-20 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié à 11 heures le 8 décembre 2020 au <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.
6. Le règlement peut être consulté au <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 9 novembre 2020, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
 - ☞ Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande de scrutin en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.
10. Personne morale
 - ☞ Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 9 novembre 2020, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Afin de compléter une demande visée par le présent avis, des informations additionnelles peuvent être obtenues à l'adresse courriel suivante : d.maheu@vsjb.ca ou par téléphone au 418 397-4358 poste 228.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 10^e jour de novembre 2020
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 20 novembre 2020



**Vous avez un projet
d'entreprise en tête et vous ne
savez pas par où commencer?**



**Séance d'info-démarrage
25 novembre 9h**



Profession - Responsable en service de garde en milieu familial

Le bureau coordonnateur du CPE Au Jardin de Dominique Inc. est en période de recrutement de candidats(es) intéressés(es) à offrir un service de garde éducatif subventionné en milieu familial dans votre municipalité.

Une profession valorisante et un réseau de qualité!

- Vous recherchez un emploi dans votre résidence auprès des enfants?
- Vous opérez actuellement un service de garde?
- Vous désirez être accompagné par des passionnées de la petite enfance?

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer au bureau coordonnateur du CPE Au Jardin de Dominique inc. par téléphone au 418 774-9005, poste 5110 ou par courriel à andree.roy.mf@sogetel.net.

**DÉLAIS
RAPIDES**

**SERVICES
SANS FRAIS**

**CONSEILS
PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES
EFFICACES**

CRE

CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI

BEAUCE-ETCHEMINS INC.

**Un acteur majeur
pour votre retour en emploi**



Avec la participation financière de:

Québec

SAINT-GEORGES
418 227-5445

SAINTÉ-MARIE
418 386-4445



crebe.qc.ca

*Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2020
- ISSN 1705-9518*

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Beauce-Échemin



Bouger à domicile avec des exercices adaptés.

Recevez un guide gratuit d'exercices physiques et cognitifs en version papier ou électronique. Prix de participation à gagner. Restons actifs ensemble !!

Contactez-nous pour obtenir le vôtre. Virginie Corriveau, kinésiologue
418 397-0135 ou viactive@cabbe.org.



Loisirs et vie communautaire



CLINIQUE D'ARCHITECTURE PATRIMONIALE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour des services-conseils d'une firme d'architectes à faible coût.

Désireuse de protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti sur son territoire, la MRC Robert-Cliche participe depuis 2019 au projet de Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches, le CAPCHA. Ce service est priorisé par la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) et est financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Il regroupe 8 MRC de la Chaudière-Appalaches et vise à offrir aux propriétaires de maisons anciennes ainsi qu'aux municipalités les services-conseils de la firme Marie-Josée Deschênes, architecte, inc., spécialisée en patrimoine bâti.

- Votre maison date d'avant 1950 et a gardé un bon potentiel patrimonial?
- Vous désirez entreprendre des travaux de rénovation de votre résidence?
- Vous souhaitez préserver et mettre en valeur le cachet patrimonial de votre résidence?
- Vous souhaitez évaluer les étapes à réaliser et le budget à prévoir?

CAPCHA effectuera une visite de votre résidence afin de poser un diagnostic sur les travaux à réaliser afin de préserver et mettre en valeur votre maison. Un rapport présentant des esquisses de votre maison ainsi que les étapes de travaux à réaliser vous sera remis. Le tout pour un montant de 100\$.

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, visitez le site web de CAPCHA au www.capcha.ca.

Faites vite! Le projet est en vigueur jusqu'au 31 mars 2022.



Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières invite ses membres à une rencontre spéciale Noël en ligne (salon virtuel),
le mercredi 9 décembre à 18 h 30.
Exclusivement pour nos membres !

Vous pensez sûrement à vos emplettes des Fêtes

Le Cercle de Fermières a une belle variété de cadeaux à offrir. Nous ne pouvons tenir de Marché de Noël cette année, mais vous pouvez nous contacter au 418 389-9435.

Et, surtout, suivez-nous sur Facebook :
Cercle de Fermières
St-Joseph Bce



La guignolée

La Société de Saint-Vincent de Paul

Comme vous le savez, la pandémie frappe tout le monde, mais davantage les gens moins bien nantis de notre communauté, d'où l'importance de poser un petit geste de solidarité et de générosité à l'égard de cette clientèle vulnérable et fragilisée.

Cette année, en raison de la PANDÉMIE de la Covid-19, la Guignolée se fera de façon différente, puisqu'on ne peut organiser de collecte au grand public. Il n'y aura donc pas de barrage routier avec les pompiers, ni de visite de porte-à-porte avec les Cadets de l'Air, ni de collecte de denrées chez IGA Pierre Jobidon.

Toutefois, il y aura possibilité de faire des dons quand même, et ce, dès maintenant en nous faisant parvenir vos dons par **chèque à l'ordre de la « SSVP-Saint-Joseph » ou « Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Joseph »**. Vous pouvez les envoyer par la poste au 909-A, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0. Un reçu pour fins fiscales vous sera remis.

Les administrateurs bénévoles de la SSVP –Saint- Joseph vous remercient à l'avance pour votre grande générosité.

Pour information : 581 226-8696

Marcelle Maheu, présidente / Jacques Poitras, trésorier / Jean-Marie Labbé, secrétaire



CAPSULE INFO-AÎNÉS

Connaissez-vous le service de repas « Prêt pas prêt » offert par le Centre d'Action Bénévole Beauce-Etchemin ?

Leur mission est d'offrir des repas équilibrés à prix modique aux aînés, aux personnes en perte d'autonomie, aux proches aidants, aux nouvelles mamans et aux gens nécessitant des besoins particuliers de toute la MRC Robert-Cliche.

Description

- Repas cuisinés à saveur maison;
- Fait d'ingrédients frais, nutritifs et de qualité;
- Offerts à un prix modique 7\$ (soupe, repas, dessert);
- Sans abonnement;
- Livrés gratuitement avec une commande minimum de 20\$;
- Un nouveau menu par semaine.

Comment passer une commande ?

- Vous devez commander vos repas avant 16 h les mardis;
- Vous pouvez faire vos commandes par téléphone au 418 397-0135 ou sur notre site Internet au <https://cabbe.org/> en utilisant le paiement Paypal;
- Vous pouvez payer vos commandes en argent comptant ou par chèque au moment de la livraison;
- Livraison tous les jeudis ou les vendredis selon votre municipalité.

Pour toutes questions concernant ce service, appelez au 418 397-0135 ou écrivez à cabbe@sogetel.net ou encore visitez le www.cabbe.org.

Quiz virtuel - Connais-tu l'histoire de Saint-Joseph?

Connaissez-vous réellement l'histoire de Saint-Joseph ?

Afin de tester vos connaissances et de faire une compétition amicale avec d'autres Joselois(e)s, le **jeudi 26 novembre à 19h**, participez à ce quiz virtuel conçu par la Société du patrimoine des Beaucerons et le Musée Marius-Barbeau!

Nous utiliserons la plateforme Kahoot! pour effectuer ce quiz. Vous aurez besoin de **deux appareils** (ordinateur, tablette, téléphone intelligent) et d'une connexion Internet pour participer.

Le quiz sera diffusé en réunion Zoom que vous pouvez joindre via le lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/86289398853>

Serez-vous notre joueur étoile?



Dévoilement des résultats de la classification 2020 des Fleurons du Québec

La Corporation des Fleurons du Québec a procédé le 12 novembre dernier au 15^e dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2020. Des 68 municipalités évaluées cette année, 10 ont obtenu un fleuron de plus et la vaste majorité a progressé dans la grille de classification. La Ville de

Saint-Joseph-de-Beauce a su conserver ses 4 fleurons grâce à ses efforts constants au cours des trois dernières années.

La Corporation des Fleurons tient à souligner les nombreux efforts consentis par la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et toutes les municipalités récompensées à travers la province pour embellir durablement le milieu et la qualité de vie de leurs citoyens.



Loisirs et vie communautaire



Horaires période des Fêtes

Pendant les vacances des Fêtes, prenez le temps de lire pour vous détendre, vous informer ou pour vous divertir. Appelez notre équipe au 418 397-6160, pour prévoir vos locations de décembre.

La Bibliothèque du Vieux-Couvent sera ouverte jusqu'au mercredi 16 décembre 2020 et fermera ensuite pour le temps des Fêtes. Réouverture le mardi 5 janvier 2021.

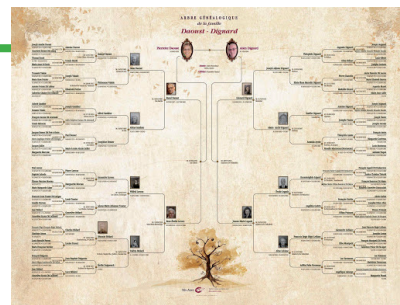
Prêt sans contact : appelez au 418-389-6160 ou écrivez à biblio@vsjb.ca

Livres nouvellement arrivés en bibliothèque

Depuis la rotation entre bibliothèque du 26 octobre, plusieurs nouveaux livres sont disponibles à la bibliothèque. Appelez-nous pour vous faire conseiller par l'un de nos bénévoles !

Généalogie : Programme de recherche en démographie historique

Saviez-vous qu'avec votre carte RÉSEAU BIBLIO, vous avez accès à l'arbre généalogique complet du Québec ancien, jusqu'en 1849 ? Pour découvrir vos ancêtres : www.reseaubibliocnca.qc.ca, section Services.



Saviez-vous qu'un abonnement à la bibliothèque municipale vous permet d'accéder gratuitement au site web de Protégez-vous, et ce, tout à fait gratuitement ?

Vous trouverez sur ce site : tous les tests effectués sur des milliers de produits comme les poussettes, les électroménagers, les téléviseurs, les céréales, etc. des guides publiés annuellement : jeux et jouets, voitures neuves et d'occasion, etc. des articles traitant de sujets variés tels les finances, la famille et les technologies. Pour accéder à ce service, rendez-vous à l'adresse mabibliotheque.ca/cnca et repérez l'onglet « Livres & ressources numériques ». Vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP pour accéder à la ressource.



Heure du conte de Noël

Les contes de Noël seront racontés par Mme Thérèse Vachon et seront diffusés sur la page Facebook de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, le 10 décembre prochain à 18h30.

Pour les enfants de 3 à 6 ans.





Brico-déco de Noël

Commandez dès maintenant votre sac brico-déco de Noël au montant de 10 \$, comprenant tout le matériel nécessaire pour effectuer cette décoration à la maison (fusil à colle et colle non inclus).

Une vidéo de l'artiste Julie Champagne sera publiée le **samedi 5 décembre à 10h sur la page Facebook de la Ville** afin de vous démontrer étape par étape le bricolage.

Commande via votre compte citoyen Voilà. Vous devrez venir chercher votre sac à la réception de l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30, et le vendredi de 8h30 à 12h.

Pour plus d'information, contactez Marie-Andrée Roy au 418 397-4358 poste 238 ou par courriel à ma.roy@vsjb.ca.



Vendredis en musique

Pour vous accompagner durant le mois de décembre, nous vous proposons des vendredis en musique (du 4 au 18 décembre) avec des artistes de chez nous!

Rendez-vous sur notre page Facebook de la Ville de 18h à 19h pour une prestation musicale en direct!

Pour découvrir les artistes qui animeront vos vendredis soirs, surveillez la page Facebook de la Ville ou consultez notre site Internet au www.vsjb.ca.

À noter que ces enregistrements en direct respecteront les mesures mentionnées dans le guide des normes sanitaires prévues pour le secteur de la production audiovisuelle de la CNESST.



Atelier virtuel

Noël : Faire des cadeaux sans se ruiner

En collaboration avec l'Association coopérative d'économie familiale Appalaches-Beauce-Etchemins (ACEF ABE), la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce vous présente cet atelier virtuel le **mercredi 2 décembre à 19h**.

Les sujets suivants seront discutés lors de l'atelier :

- Un budget pour Noël ?
- Méga solde et faux rabais
- Quantités limitées et ruptures de stock
- Politique d'exactitude des prix
- Politique de retour et de remboursement
- Achat en ligne et rétrofacturation
- Garanties
- Méthodes de paiement
- Délais postaux

Pour y assister, voici le lien Zoom (vous pouvez télécharger l'application)
<https://us02web.zoom.us/j/83613701686>

ID de réunion : 836 1370 1686

Si vous n'avez pas de micro, vous pouvez utiliser votre téléphone en composant le numéro 1 587 328-1099 et en indiquant le ID de réunion (836 1370 1686).



Loisirs et vie communautaire

Marché de Noël virtuel

Tout ce que je veux pour Noël, c'est joselois!



Les entreprises, travailleurs(es) autonomes, artistes et artisans sont invités à participer au marché virtuel de Noël joselois qui aura lieu de la mi-novembre jusqu'à la mi-décembre 2020.

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Joseph publieront sur leurs réseaux sociaux des propositions de cadeaux joselois à offrir à un être cher.

Pour être exposant, vous devez :

- 📁 Être résident(e) ou propriétaire d'un commerce/service ou être membre d'un organisme à Saint-Joseph;
- 📁 Créer une publication qui présente le produit ou service à offrir en cadeau (photo(s) et contenu ou vidéo de courte durée);
- 📁 Envoyer vos informations à ma.roy@vsjb.ca dès maintenant;
- 📁 Prévoir un prix d'une valeur d'au moins 20 \$ à faire tirer parmi ceux qui auront tagué un(e) ami(e) en commentaire de la publication.

Lors de ce marché virtuel, nous vous invitons à partager les publications des autres exposants afin de favoriser l'achat local, car **tout ce que je veux pour Noël, c'est joselois!**



Histoires racontées par Mère Noël

Du 1^{er} au 24 décembre prochain, Mère Noël vous donne rendez-vous pour vous raconter une histoire de Noël. Ces histoires seront publiées sur les pages Facebook de la Ville ainsi que sur Mère Noël te raconte une histoire.

En fouillant dans la grande bibliothèque du Père Noël, elle a sélectionné de magnifiques contes dont plusieurs sont signés par des Joseloises : Danielle Robinson, Lynda Cloutier, Lucie Duval et Guylaine Jacques.

Ces contes sont destinés aux petits et grands qui ont conservé leur cœur d'enfant, pour ainsi offrir un peu de magie et de plaisir en cette période contraignante.

Pour connaître la programmation complète, consultez le www.vsjb.ca.



Nos quartiers illuminés

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce invite les résidents des quartiers des parcs des Générations, Boisés-Dulac et Lessard à collaborer à l'activité Nos quartiers illuminés en décorant leurs maisons dès maintenant dans le but d'offrir un rallye lumineux pour les Joselois en décembre.

Toutes les maisons participantes courront la chance de gagner une carte-cadeau d'une valeur de 100\$ dans une entreprise joseloise de leur choix (une maison par quartier).

Pour participer, vous devez envoyer **d'ici le 30 novembre** par courriel à **ma.roy@vsjb.ca** votre nom, votre adresse, une photo de vos décorations ainsi qu'une question en lien avec celles-ci (ex. : au 123 rue XYZ, de quelle couleur est le bas de Noël?).

Merci de nous aider à illuminer le cœur des Joselois!



Rallye lumineux

EN AUTOMOBILE OU À PIED

*Du 4 au 20 décembre, nous invitons les citoyens à circuler à pied ou en auto (une seule bulle familiale par véhicule ou à pied) dans les quartiers des parcs des Générations, Boisés-Dulac et Lessard et de compléter un questionnaire qui sera disponible sur notre site Internet au **www.vsjb.ca**.*

Tous les citoyens participants courront la chance de gagner une carte-cadeau d'une valeur de 50 \$ dans une entreprise joseloise de leur choix (trois prix seront tirés).

Une bonne façon de se dégourdir, de prendre l'air et de se laisser imprégner par la magie des Fêtes!

Concours « Enjolivons nos maisons »

Le temps des Fêtes approche à grands pas et nous vous incitons à installer vos décorations de Noël plus tôt cette année. En cette période de pandémie, les décorations mettront de la joie et de la féerie autant dans le cœur des enfants que des adultes.

Dans cette optique, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce vous invite à participer au nouveau concours « **Enjolivons nos maisons** ». Pour participer, faites-nous parvenir les photos de votre maison décorée pour le temps des Fêtes par courriel à **ma.roy@vsjb.ca** et courez la chance de gagner une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$ dans une entreprise joseloise de votre choix.

Période d'inscription au concours : **20 novembre au 16 décembre 2020**

Tirage du prix de participation : **18 décembre 2020**

Prendre note que les participants à l'activité Nos quartiers illuminés pourront également participer à ce concours!

